



Brennilis

BULLETIN MUNICIPAL N° 13 - Décembre 2021

Editio

Alors que 2021 s'achève, la crise sanitaire, dont nous supportons les soubresauts depuis bientôt deux ans, continue de rythmer notre quotidien et la cinquième vague qui s'annonce semble inéluctable. Elle laisse présager que la sortie du tunnel n'est sans doute pas pour tout de suite et que la pandémie risque encore, malheureusement, de nous affecter durablement.

Si, au plan personnel, nous sommes de près ou de loin individuellement concernés par ce Covid-19 et ses nombreuses mutations, c'est aussi la vie de notre collectivité qui continue d'être impactée. En effet, résultant pour partie des contraintes imposées par ce contexte, les dossiers engagés par la municipalité avancent à vitesse souvent réduite, avec des échéances toujours repoussées ! Citons comme

exemple (entre autres) celui de l'audit énergétique de l'école : commandé en début d'année au SDEF (syndicat départemental de l'énergie), il n'a pu être réalisé qu'en cours d'été pour une restitution finale présentée aux élus tout récemment ; ainsi, la décision de donner (ou non) une suite à cet important dossier ne pourra être prise qu'en toute fin du présent exercice !

Ces retards et ces contretemps ne doivent cependant pas entamer notre détermination à maintenir le cap fixé en matière de réalisations. Si certaines sont déjà en place, d'autres devraient suivre. Vous les découvrirez dans ce bulletin municipal.

Il nous importe de garder confiance en l'avenir et espérer très prochainement une dissipation de tous ces obstacles qui pèsent, actuellement, sur notre vie sociale et économique.

La tenue, le 28 novembre dernier, du traditionnel repas des aînés est un signe encourageant allant complètement dans ce sens !

Si l'actuel rebond épidémique nous incite à la plus grande vigilance, il ne devrait cependant pas nous empêcher de passer avec sérénité les fêtes de fin d'année.

C'est dans ce même esprit que je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2022 avec comme priorité une excellente santé.

Le maire



★ Départs en retraite de Michèle et Pascal

Déjà reporté en raison des aléas liés au contexte sanitaire, le pot de départ à la retraite de nos deux agents communaux, Michèle Mocaër et Pascal Jouan, a enfin pu être officiellement organisé le vendredi 3 décembre dernier.



C'est entouré de leurs familles respectives, des élus et de l'ensemble du personnel communal que s'est déroulée, dans la salle polyvalente, cette sympathique manifestation.

Le maire a retracé les grandes lignes de leur carrière en rappelant que c'est bien évidemment toute une page de l'histoire communale qui se tourne.

Recrutée comme agent de service en 1991, Michèle aura en fait officié, durant près de 25 ans, au service de restauration scolaire en tant que cantinière. Elle s'est toujours parfaitement acquittée des nombreuses missions dont elle avait la charge, avec tout le sérieux, l'efficacité, la discrétion et l'humilité qui la caractérisent, mais aussi et surtout en quasi autonomie.

Pascal, quant à lui, a intégré les services techniques de la commune en 1985. Durant ces 36 années de vie territoriale locale, la multiplicité et la diversité des tâches incombant à l'agent technique ont rythmé ses journées passées au service de la collectivité. C'est avec constance, polyvalence des compétences requises, professionnalisme et son sens de l'intérêt général que Pascal a su les appréhender, les gérer et les maîtriser.

Cette cérémonie s'est poursuivie autour d'un apéritif dinatoire, non sans avoir au préalable souhaité à nos deux jeunes retraités de bien profiter de cette nouvelle vie qui s'offre désormais à eux.

Cédric Thépaut, nouvel agent technique

Suite à une procédure de recrutement lancée par la municipalité, en étroite collaboration avec le CDG 29 (centre de gestion), c'est la candidature de Cédric Thépaut qui a été retenue afin de pourvoir au remplacement de Pascal Jouan.

A pied d'œuvre, depuis la mi-avril, les quelques semaines de tuilage passées en compagnie de son prédécesseur lui ont permis de découvrir les principales missions qui l'attendent et surtout de bénéficier d'une première approche du territoire communal.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre collectivité.



Remplacement à la cantine scolaire

La même procédure a également été mise en place pour assurer le remplacement de Michèle Mocaër au service de restauration scolaire. Dans un premier temps, c'est la candidature de Guillaume Held qui a prévalu. Ce dernier, déjà agent technique territorial, et en poste à Brennilis depuis la rentrée, va malheureusement devoir nous quitter pour raison personnelle courant janvier. Il a donc été nécessaire, toujours en lien avec le CDG 29, de réactiver la procédure de recrutement. C'est Antoine Signori dont le profil professionnel correspond aux critères exigés qui est actuellement en période d'essai à la cantine scolaire, dans le cadre d'un tuilage avec Guillaume.





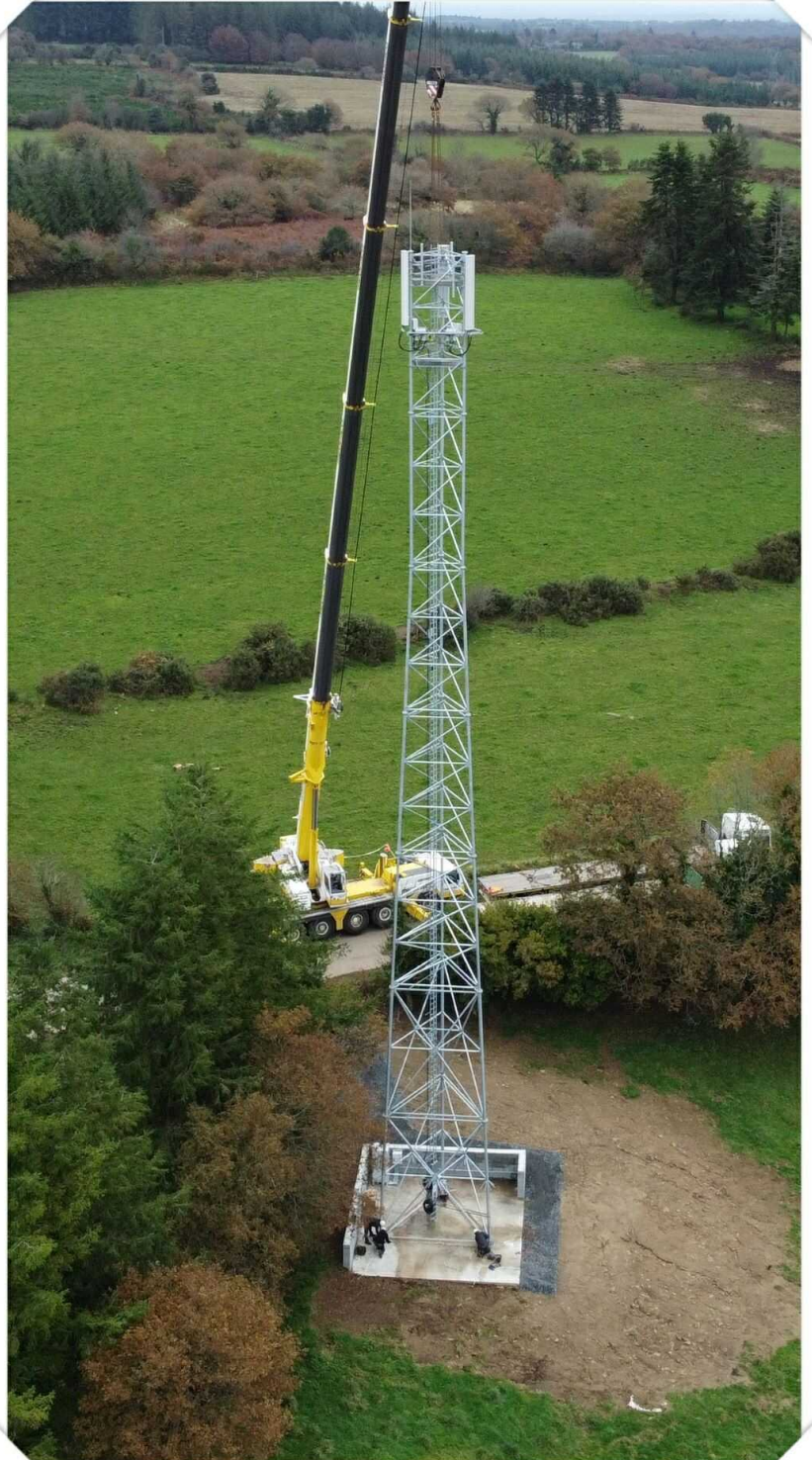
Antenne de téléphonie mobile

Située sur les hauteurs du village de Kermorvan, les premiers travaux démarrés en septembre ont permis la mise en place du massif type radier (socle en béton) destiné à recevoir un pylône treillis. L'assemblage et le levage de ce pylône ont eu lieu dans la semaine du 14 au 19 novembre.

Cet ensemble devrait être opérationnel en fin d'année grâce à la présence temporaire de deux groupes électrogènes. Suivront les réglages et paramétrages de l'installation mais surtout son raccordement au réseau électrique en début d'année 2022. Ce raccordement se fera en sous-terrain à partir du transformateur P10 de Kermorvan et nécessitera une importante opération de génie civil sur environ 1 km sous l'égide du SDEF 29 (syndicat départemental de l'énergie du Finistère).

La réalisation de cet équipement relève de l'accord gouvernemental dit du new deal mobile conclu au début de l'année 2018 avec les quatre opérateurs de téléphonie mobile (Orange, Bouygues Télécom, SFR et Free Mobile). Pour le gouvernement, la finalité de cet accord est de faire de l'aménagement numérique du territoire une priorité. Présentant une couverture mobile défaillante (nombreuses zones blanches), la commune de Brennilis s'était aussitôt positionnée pour pouvoir disposer, et à relativement court terme, d'un service de qualité en la matière. C'est désormais pratiquement chose faite.

Aux interrogations, voire aux inquiétudes suscitées par un tel projet, des réponses ont été apportées par les opérateurs concernés lors d'une permanence publique organisée par la mairie le 8 juillet dernier.



★ Déploiement de la fibre optique

Promise déjà en 2018, c'est après trois années de tergiversations et de travaux reportés que la fibre arrive enfin à domicile. En effet, la phase de commercialisation qui a débuté cet automne permet actuellement à certains abonnés, notamment en zone urbanisée, de bénéficier d'un service de qualité en terme de communication électronique.

Rappelons qu'initialement la mise en souterrain du réseau fibré était uniquement réservée à cette zone urbanisée du bourg, dotée d'équipements préexistants (gainés et fourreaux). Cependant, après d'âpres négociations avec la maîtrise d'ouvrage (syndicat mixte Mégalis Bretagne), la municipalité a obtenu certaines extensions de ce périmètre. Ainsi, une opération de génie civil sur un linéaire de 3,5 kms le long de la voie communale N° 2 a permis l'enfouissement de la fibre de Bellevue à la sortie du village de Ploénez. Deux autres petits secteurs ont également été concernés par cet enfouissement dans les villages de Nestavel Bras et Kermorvan et tout dernièrement dans la cité Ker Élez.



La structure principale du réseau fibré ayant été distribuée depuis un répartiteur général vers les différentes chambres est désormais accessible aux fournisseurs d'accès pour un raccordement FTTH (Fiber To The Home), autrement dit, l'arrivée sur une prise spécifique chez le particulier.

Ces étapes se réalisent généralement en un temps minimum de deux heures. Des problèmes rencontrés entre le cheminement final depuis la chambre et le domicile sont susceptibles de rendre la tâche plus complexe. L'utilisation des

anciens fourreaux servant aux câbles cuivre actuellement utilisés fait parfois obstacle au bon déroulement des opérations : conduits bouchés, cassés ou angles rendus difficiles à négocier ...

La pose de la prise spécifique fibre optique au domicile du particulier est aussi à prendre en compte pour parfaire la finalisation suivant l'emplacement désiré et/ou le plus adéquat pour le branchement de la « Livebox ».

Grande voirie communale

Cet automne, plusieurs secteurs routiers passablement dégradés ont fait l'objet d'un goudronnage au bitume fluxé. Il s'agit de la route menant du bourg à Kermorvan, celle conduisant à la station d'épuration ainsi que divers tronçons sur les routes du château d'eau, Hent Coz et VC2 (de part et d'autre du carrefour de Cosforn).



D'autres opérations de « rustinage » ont par ailleurs, été réalisées à différents endroits. Elles concernent certaines bordures de chaussée notamment en contrebas du columbarium jusqu'à l'intersection avec l'ancienne voie ferrée.

Coût total de ces travaux : 35 900 € HT.



Chemins ruraux

Une fréquentation relativement soutenue (usagers locaux et autres...) impose leur entretien régulier. C'est avec l'appui des services techniques de Monts d'Arrée communauté que plusieurs dizaines de tonnes de matériaux sont annuellement mises en place pour pallier les dégradations répétées de ces voies de circulation.

Remplacement d'un poste de refoulement

Sur les trois postes de refoulement du réseau d'assainissement collectif, celui desservant la partie Est du bourg et situé à proximité du local technique communal va devoir être remplacé suite à des dysfonctionnements répétés liés à une importante corrosion de l'équipement.

Coût de l'opération : 30 235 € TTC pour un démarrage des travaux prévu début 2022.

Captage de la Vierge

Répondant aux préconisations d'une récente inspection de l'ARS (Agence Régionale de Santé), un toilettage complet du périmètre immédiat de la station de captage d'eau potable a été mis en œuvre cet automne avec notamment une consolidation du grillage de protection, un fauchage de la zone concernée ainsi qu'un curage en règle du fossé périphérique.



Rentrée scolaire

A la rentrée de septembre 2021, les effectifs des 7 classes du RPI (Brennilis-La Feuillée-Loqueffret) sont de 104 élèves contre 110 l'année passée. Une dizaine de maternelles TPS (toute petite section) devrait intégrer le RPI en début d'année 2022.

Un deuxième poste d'enseignant a été attribué à la filière bilingue français/breton à Loqueffret. Cette filière compte à ce jour 27 élèves de la Maternelle au CP.

La répartition des classes sur les trois communes est la suivante :

CE2 /CM1 et Maternelle/CP à Brennilis : 40 élèves.

CE1 et Maternelle à La Feuillée :

25 élèves.

CM1/CM2, Maternelle et CP bilingues à Loqueffret : 49 élèves.

Sur les 40 élèves accueillis à l'école de Brennilis, 19 sont en CE2/CM1, 5 en CP et 16 en Maternelle.

Concernant l'équipe enseignante, elle demeure inchangée. Morgane Le Lay, directrice du RPI et Bastien Quéméner ont en charge les CE2/CM1, Susen Rivière les maternelles et CP, assistée de Michèle Poulicart (ATSEM).

Durant l'année scolaire, les élèves du RPI vont participer à un projet alliant danse, musique, écriture et production artistique

avec l'association Méharées de Brasparts. Le projet s'intitule « Monde Fantastik » et s'appuie sur l'importance de l'être vivant quel qu'il soit. Début mai, une présentation du spectacle des élèves est prévue à la salle polyvalente.

Une classe de mer à Crozon-Morgat est programmée pour les élèves de CE et CM en juin prochain. Espérons qu'elle ne soit pas une nouvelle fois reportée au vu de la situation sanitaire !

40 élèves de Brennilis sont inscrits dans le RPI (37 dans la filière monolingue et 3 en bilingue).

CLAS

Au cours d'une réunion qui s'est tenue le 9 septembre 2021, au siège de Monts d'Arrée communauté, en présence d'Orélie Rosec et de Gurvan Guedez pour EPAL, de représentants des trois communes membres du RPI, la décision a été prise de reconduire, dès la rentrée, les activités du CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité).

A cette fin, des conventions légèrement retouchées ont été proposées pour signature aux trois communes partenaires.

Il est précisé que cette reconduction du CLAS se fera avec une période probatoire pour un premier bilan prévu en début d'année 2022.

A ce jour, le CLAS qui a réouvert sur chaque commune, le 27 septembre 2021, compte 24 inscriptions :

- Brennilis : 10 enfants et 3 bénévoles qui se relaient.
- La Feuillée : 5 enfants et 1 bénévole.
- Loqueffret : 9 enfants et 3 bénévoles qui se relaient.

Les prestataires d'EPAL se disent pleinement satisfaits de la dynamique de cette reprise.



Audit énergétique du bâtiment école

C'est dans le cadre du plan de relance énergétique gouvernemental que le SDEF 29 (syndicat départemental de l'énergie) a proposé à ses adhérents un accompagnement pour la gestion énergétique des bâtiments publics, dont les écoles.

Cette proposition a été retenue par le conseil municipal, lors de sa séance du 16/02/21, et finalisée sous forme d'une convention de partenariat avec le syndicat visant à réaliser un diagnostic énergétique complet du bâtiment école y compris la cantine scolaire.

La participation financière du SDEF s'élève à 90 % du coût total de cette étude estimée à 2 550 € HT.

Initialement prévu en avril 2021, cet audit a dû être reporté en juillet par le maître d'oeuvre pour une restitution présentée aux élus seulement fin octobre.

Il appartiendra, à présent, au conseil municipal de se déterminer sur la suite à donner à ce diagnostic qui préconise plusieurs scénarios possibles pour permettre l'amélioration énergétique des lieux concernés.

Equipement cantine scolaire

L'obsolescence et le caractère de vétusté de divers matériels de cuisine (pour certains datant de plusieurs décennies !) ont conduit le conseil municipal à prévoir leur remplacement avant la rentrée scolaire de septembre 2021.

C'est l'offre de la Société Pichon de Saint-Thonan qui a été retenue pour un montant de 11 904,71 € TTC. Ce renouvellement concerne notamment :

- . Un four mixte électrique avec support à glissières.
- . Un fourneau deux feux gaz avec placard ouvert.
- . Un lave-vaisselle professionnel.

A cela s'ajoute une armoire chauffante mobile à dix niveaux.

Le choix de ces équipements a été fait en totale concertation avec le nouveau cuisinier.





Adressage et numérotation des habitations bourg et villages

Au-delà des enjeux sur la commercialisation du très haut débit, l'adressage devient de nos jours un élément clé dans l'aménagement du territoire. Celui-ci doit permettre à l'ensemble des administrés de bénéficier des mêmes services et des mêmes conditions de sécurité sur l'ensemble de la commune :

- Un accès aisé et plus rapide des services de secours.
- Des adresses optimisées pour les opérateurs des services (eau, électricité, télécommunication, courrier).

- Une navigation facilitée, habitations, sites publics, commerces, ...
- Un accès également facilité pour les prestations à domicile.
- Une cartographie de la commune plus précise.

Cinq réunions de travail, en concertation avec Jean François Niger, représentant SIG Haute Cornouaille (Système d'Information Géographique) auront été nécessaires pour l'attribution d'une numérotation à toutes les habitations des villages de notre commune, ainsi que la continuité de la

numérotation déjà existante du bourg.

Dans le cadre d'une harmonisation générale, et en conformité avec un arrêté municipal datant du 12/05/2021 prescrivant ce numérotage, il appartiendra à la municipalité, en concertation avec les habitants, de réaliser la pose des plaques réglementaires de numérotage, suivant les modalités requises.

Ces plaques actuellement commandées sont en attente de livraison.



Eglise

L'achèvement de la tranche 2 des travaux à l'intérieur de l'édifice, dont la mise en place du nouvel éclairage, a permis sa réouverture au public, en début d'été 2021. La messe du pardon a pu ainsi y être célébrée le dimanche 25 juillet.

Seules les boiseries de la sacristie restent stockées en attente de leur installation suite à la persistance d'un problème d'étanchéité ; ce dernier devrait être prochainement résolu par la réfection des joints extérieurs à cet endroit du monument.

Ces travaux de rejointoiement, entre autres, ont fait précisément l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 5 octobre 2021 pour le lancement d'une 3ème

tranche (sans doute la dernière pour les prochaines années !). Celle-ci concerne la restauration des façades sud de l'église et de la sacristie, du pignon ouest et du clocher (flèche comprise).

La proposition de maîtrise d'œuvre d'un montant de 24 818,40 € TTC faite par

l'architecte en chef des monuments historiques a été validée pour cette nouvelle phase de travaux estimée, quant à elle, à 180 000 € HT. L'enveloppe concernant son financement est déjà assurée à hauteur de 90 %.



★ Autres projets

Maison de la Réserve Naturelle du Vénec

Les travaux de rénovation thermique concernant cet immeuble appartenant à la commune sont en cours de démarrage. Ils sont destinés à pallier certains problèmes notamment d'humidité affectant la salubrité même du bâtiment.

Le coût de ces travaux chiffré par la maîtrise d'œuvre s'élève à 43 757,89 € TTC. Cette opération qui entre également dans le cadre du plan de relance de la rénovation énergétique des bâtiments publics bénéficie d'une DSIL (dotation de solidarité à l'investissement local), sollicitée par la municipalité et obtenue à hauteur de 66 % du montant estimé.

Sanitaires situés près de l'église

L'état de grande vétusté des lieux impose une complète restauration de cet équipement public. Les travaux d'un montant de 36 740,60 € TTC concerneront divers lots parmi lesquels : démolition/maçonnerie, couverture/étanchéité, menuiserie, plomberie, carrelage/faïence, peintures.

Ce projet sera mis en œuvre, courant 2022, et respectera strictement les prescriptions formulées par l'ABF compte tenu de sa proximité immédiate avec un monument historique classé.

★ Camping municipal

A l'approche de la saison estivale 2021, le camping a fait peau neuve pour permettre d'assurer l'accueil des estivants.



Cédric, notre agent communal, et deux prestataires des services techniques de Monts d'Arrée communauté ont œuvré pour redonner son cadre bucolique au camping le Droséra qui a ouvert ses portes du 23 juin au 31 août 2021.

Les tâches de gestion et d'entretien ont été confiées respectivement à Marie Cochenec, Marie Poulicart et Claire Thomate. Elles ont, avec efficacité et maîtrise devant certains aléas techniques, assuré l'accueil et l'entretien du lieu, lequel ayant, comme l'année précédente, affiché complet à plusieurs reprises. Elles ont ainsi accueilli plus de 1 426 personnes pour cette saison 2021.

La fréquentation 2021 se résume à 1 691 nuitées auxquelles il convient d'ajouter 1 360 nuitées gérées par l'association EPAL qui accueillait des groupes de jeunes vacanciers, lesquels ont profité pleinement des possibilités de loisirs offertes à savoir : nautisme, tir à l'arc, balades à pied ou VTT, jeux divers.

☆ Association La Transarmorique



Le week-end du 20 au 22 août, nous avons eu le plaisir d'accueillir au camping municipal une douzaine de vététistes.

La municipalité a mis à disposition une salle du Droséra pour l'association. L'utilisation de cette salle comme camp de base, ainsi que trois emplacements pour leurs tentes de camping, a permis aux participants de trouver un peu de confort après leurs randonnées.

L'équipe de ce raid VTT dans les Monts d'Arrée avait choisi, cette année, de se mobiliser pour l'association « Ivy pour la vie » (Ivy est la fille d'un couple trégunois atteinte d'une maladie rare).

L'association « La Transarmorique », grâce au soutien financier des partenaires et des frais d'inscriptions au raid, a collecté la somme de 1 000 € pour 2021, laquelle a été reversée à l'association « Ivy pour la vie ».

☆ Journées du patrimoine

L'Eglise Notre Dame de Brennilis, après une année d'interruption, a renoué en 2021 avec les journées du patrimoine. Malgré quelques travaux toujours en attente, les visites ont eu lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre.

200 visiteurs de divers horizons ont pu apprécier le travail de restauration déjà effectué sur l'édifice et à l'intérieur de celui-ci.

Les connaissances historiques, riches et très approfondies de Marie Thérèse Klaus, toujours aussi dévouée et fidèle à ces journées portes ouvertes du patrimoine de notre commune, auront sans nul doute alimenté l'intérêt porté à cet édifice du XVème siècle par les visiteurs.



Club des Korrigans

Les Korrigans, club des aînés de Brennilis, compte à ce jour 18 membres. Ils se réunissent tous les vendredis, à 14 heures (le mercredi à dater de janvier 2022).

Les activités proposées sont la marche, la pétanque, le triomino, les cartes (belote ou autres).

Chaque rencontre hebdomadaire s'achève par le traditionnel goûter préparé par les adhérents. Plusieurs goûters améliorés sont par ailleurs proposés dans l'année, sans oublier le repas de Noël et les anniversaires.

Pour 2022, il est prévu un loto interne et une ou deux sorties.

Le club serait particulièrement heureux d'accueillir de nouveaux membres afin de diversifier les activités, le but étant de rompre l'isolement des personnes âgées.



Anciens Combattants

A l'occasion du 103ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie commémorative s'est déroulée en présence d'une bonne vingtaine de personnes, dont le maire, les adjoints et, cette année, plusieurs écoliers.

C'est d'ailleurs l'un des enfants présents qui a assuré le portage de la gerbe depuis la mairie jusqu'à son dépôt au monument aux morts.

À l'issue de la cérémonie, Raymond Paul, président de l'association locale des anciens combattants, a remis l'insigne de porte-drapeau à Joël Baladine et Maurice Penon, lesquels assument ces fonctions depuis maintenant plusieurs années lors des cérémonies commémoratives.

Le groupe s'est ensuite retrouvé à la mairie pour le pot de l'amitié.



Association des parents d'élèves (APE)

L'assemblée générale de l'APE du RPI Brennilis-La Feuillée-Loqueffret s'est déroulée le 16 septembre. Une douzaine de familles des trois communes étaient présentes. Le bureau de l'association se compose de :

- Sandrine Cravec, présidente.
- Aline Sparfel, vice-présidente.
- Michèle Lahana, trésorière.
- Magali Piriou, trésorière adjointe.
- Sabine Quéré, secrétaire.

Plusieurs manifestations, dont les bénéfices serviront à financer les projets dans les écoles, ont eu lieu :

. Vente pizzas : forte de l'opération 2020, l'APEI du RPI a décidé de reconduire celle-ci en 2021. C'est ainsi que le vendredi 26 novembre, 456 pizzas commandées ont été distribuées à la sortie de chaque école par les membres du bureau de l'APE. Un plein succès !

. Repas raclette du samedi 11 décembre : en raison de l'évolution de la situation sanitaire, l'APE du RPI a décidé de ne proposer que des repas à emporter. L'équipe de bénévoles a préparé les barquettes des 173 repas vendus dont 146 parts adultes et 27 parts enfants.

Projets pour 2022 : le 2 avril un repas à Brennilis et le 29 mai une foire aux puces à La Feuillée.

Pour Noël, l'APE prend à sa charge les livres et chocolats offerts aux élèves par le Père Noël.



ABCD

Activité théâtre : envie de vous décontracter, de vous amuser ? Alors courez au cours de théâtre dans la salle polyvalente de Brennilis, le jeudi, à 18 h, où démarre une classe de débutants.

Pas de Molière, pas de Racine ! Plutôt des échauffements de voix, puis des virelangues, des petits sketches accessibles et marrants. « Nous apprenons à exprimer des émotions, à se faire entendre de loin, à utiliser des gestes pour souligner le sens des paroles. Le tout avec une animatrice : Florence Richard ».

Pour plus de renseignements :
abcd.brennilis@gmail.com ou 07 80 47 16 83



Scrapbooking

Après une longue période d'arrêt due à la pandémie, les cours ont enfin pu reprendre. Ils sont désormais animés par Rozenn Cossin qui vient de Tréglamus dans les Côtes d'Armor.

Les cours se tiendront tous les deux mois, le samedi, de 10 h à 17 h, à la salle polyvalente. Le dernier cours de l'année a eu lieu le 18 décembre dernier.

Des cours de photo sont également proposés par Nathalie Renard à raison d'un samedi après-midi par mois.

Les personnes intéressées, soit par le scrapbooking, soit par la photo, peuvent contacter Marie-Thérèse Laurent au 06 60 04 76 08.



Société de chasse communale

L'assemblée générale de la société de chasse La Brennilisienne s'est tenue, le dimanche 5 septembre, sous la présidence de Bruno Cornec et en présence d'une vingtaine de sociétaires. Les membres du bureau (tiers sortant) ont été réélus.

Deux nouveaux adhérents ont rejoint la société : Amélie Monteiro (chasse accompagnée) et Rémi Thépault.



En raison des mesures sanitaires imposées, le repas habituellement offert aux propriétaires n'a pu avoir lieu ; la société de chasse a donc décidé qu'un colis leur sera distribué en fin d'année afin de les remercier.

Arrée Country

L'association compte aujourd'hui 11 participants qui se retrouvent chaque jeudi pour danser.

Selon la demande, des cours pour débutants pourraient être mis en place.

Pour tous renseignements, s'adresser à :
Joël Daniel 02 98 99 64 13 ou Marianne Trévien 06 82 40 24 04



Banque alimentaire

Les vendredi 26 et samedi 27 novembre, la banque alimentaire du Finistère organisait sa traditionnelle collecte. Pour le secteur de Pleyben, dont notre commune adhère à l'épicerie sociale, cette collecte 2021 avait lieu dans deux supermarchés de cette localité : Lidl et Intermarché.

Brennilis y a tenu sa permanence habituelle le vendredi 26, de 14 h à 16 h, sous la férule de notre incontournable déléguée communale, Chantal Cloître.

Créée en 1984, la banque alimentaire est une association chargée de collecter et de partager les denrées alimentaires pour les plus démunis. Chaque année, le dernier week-end de novembre, elle organise, avec une forte mobilisation de bénévoles, une collecte nationale dans les magasins en faisant appel à la générosité des consommateurs.



Repas des aînés

Après une année blanche 2020 pour raisons sanitaires, le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de Brennilis aux 65 ans et plus de la commune s'est déroulé, le dimanche 28 novembre, à l'auberge du Youdig.

32 convives parmi lesquels le maire, deux adjoints et une conseillère municipale ont participé à ces agapes dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Tous étaient heureux de se retrouver et de pouvoir échanger autour d'une bonne table après ces longs mois difficiles et peu propices au lien social.

Les doyens de l'assemblée, Annick Puillandre et Jean Hénaff, ont fièrement posé avec les élus pour immortaliser l'évènement du jour.



Une bonne trentaine de repas ont par ailleurs été livrés par les élus au domicile des personnes n'ayant pu se déplacer.

Colis de Noël aux résidents en Ehpad

Une délégation de membres du CCAS s'est rendue, le mardi après-midi 21 décembre, à l'Ehpad Mont-Leroux à Huelgoat, pour remettre aux trois résidents originaires de Brennilis, Micheline Nectoux, Jean Bellec, Pierrot Derrien, le traditionnel colis de Noël.

Un autre colis a également été remis à la résidence Yan Dargent de Pleyben pour Madame Cormerais.

☆ Nouvelle activité

Récemment implantée au village de Kerflaconnier par Lorenz Fontaine, « La Forge du Chêne », atelier de ferronnerie d'art, a été officiellement inaugurée le vendredi 10 décembre dernier.

Lorenz et sa compagne Bérénice avaient convié à cette sympathique manifestation des élus, des officiels, des représentants de la culture, des artistes, des amis, la presse...

Avant de couper le traditionnel ruban inaugural, le maire a chaleureusement remercié le jeune couple d'avoir fait le choix de venir s'installer à Brennilis. Il a souhaité plus particulièrement à Lorenz le meilleur pour cette nouvelle activité artisanale locale.

A son tour, Laurence Fortin, vice-présidente en charge des territoires, de l'économie et de l'habitat au Conseil Régional de Bretagne a rapidement retracé le parcours de cette installation.

Lorenz a ensuite fait découvrir à l'assistance

quelques unes des œuvres imaginées et créées par lui dont certaines particulièrement impressionnantes.

A l'issue de cette visite, un apéritif dînatoire a été partagé par les invités présents.



Contact : ☎ : 06.20.41.61.05 / Email : laforgeduchene@gmail.com / Instagram : la.forge.du.chene

☆ Projet d'extension de la réserve naturelle du Vénec

Comme relaté dans la précédente édition (N°12) de ce bulletin municipal, c'est début 2018 que les services de l'état ont décidé de lancer les travaux relatifs au projet d'extension de l'actuelle réserve naturelle.

Différentes instances de concertation ont alors été mises en place afin notamment d'échanger avec les acteurs et usagers locaux dans le but d'aboutir, si possible, dans un cadre participatif, à un projet de territoire structurant.

Comité de pilotage, groupes de travail thématiques, réunion publique, entretiens individuels... se sont succédés, pendant trois ans, avant de déboucher sur une enquête publique qui a eu lieu du 5 octobre au 4 novembre 2021.

Durant ces quatre semaines, le dossier d'enquête était consultable, en mairie de Brennilis, à la fois sous format papier et sous format numérique ; il était également à disposition sur le site de la Préfecture du Finistère et de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement).

Par ailleurs, quatre permanences se sont tenues, en mairie, les 5, 12 et 23 octobre ainsi que le 4 novembre dernier en présence de la commissaire enquêtrice désignée. Les observations ou autres propositions concernant ce projet ont pu être consignées par écrit, soit sur le registre au format papier mis à disposition du public en mairie, soit

directement adressées à la commissaire enquêtrice, soit par voie électronique.

Parallèlement à l'enquête publique, les collectivités territoriales concernées par ce projet se doivent, par délibération, et sur la base du dossier présenté à l'enquête, de formuler un avis sur ce projet d'extension.

Réuni en séance ordinaire le 14/12/2021, le conseil municipal de Brennilis s'est déclaré favorable à ce projet par 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention, sous réserve d'un strict respect des dispositions s'appliquant aux usages locaux et qui figurent dans le projet de décret relatif à cette extension.

★ Fête de l'aviron

Les samedi 3 et dimanche 4 juillet, la fête de l'aviron, organisée par le comité départemental du Finistère, a une nouvelle fois, malgré une météo passable, réuni une cinquantaine d'adeptes de ce sport nautique sur le lac Saint Michel.

★ ADMR

L'assemblée Générale de l'ADMR s'est tenue, le 9 novembre 2021, en présence de Mme Marseillier, présidente.

Le fait marquant de l'année 2020 est évidemment la répercussion de la crise sanitaire sur les activités de l'association. Les heures réalisées sont en baisse de 15,70 % par rapport à 2019, soit 6 000 heures environ.

Le Conseil Départemental a versé une aide exceptionnelle prenant en charge les heures

prévues et non réalisées. La MSA et la CARSAT ont également maintenu leur participation sur les heures non faites.

Malgré les difficultés rencontrées par les salariées pendant la pandémie, le désendettement de l'association se poursuit. Après deux refus, le Crédit Agricole lui a accordé un prêt de 50 000 € dans le cadre des prêts garantis par l'état.

Le bilan est de - 124 216 euros

contre - 184 595 euros en 2019 et - 235 828 euros en 2018.

Comme en 2019, l'association fait face à de gros problèmes de recrutement et éprouve des difficultés à répondre aux besoins des personnes aidées.

La commune de Brennilis a compté, en 2020, 19 bénéficiaires pour 3 265 heures soit un pourcentage sur le total des heures réalisées de 9,04 %.

★ L'UTL de Lorient en sortie à Brennilis

Jeudi 18 novembre, l'Université du Temps Libre (UTL) pays de Lorient organisait pour une soixantaine de ses membres une visite des Monts d'Arrée essentiellement ciblée sur Brennilis.

La découverte globale de la mythique cuvette du Yeun-Elez vue du Mont Saint Michel constituait pour le groupe une sorte de mise en bouche. La suite du programme était consacrée à une visite guidée du site nucléaire en déconstruction.

C'est, en toute fin de journée, que Marie-Thérèse Klaus a accueilli l'ensemble des participants dans l'église Notre Dame de Brennilis pour un historique complet de cet édifice datant du 15ème siècle et récemment rénové. Une heure et demie durant, elle a tenu en haleine un auditoire particulièrement intéressé par la valeur patrimoniale et architecturale de ce monument historique classé.

C'est à une heure relativement tardive que tout ce petit monde a ensuite rejoint en bus le Morbihan.





Projet de démantèlement complet de la centrale

La Commission locale d'information (CLI) des Monts d'Arrée a détaillé le principe de cette étape finale du démantèlement du site nucléaire des Monts d'Arrée lors d'une réunion d'information au public, le mercredi 10 novembre 2021, à la salle polyvalente de Brennilis, en présence d'environ 75 personnes.

L'enquête publique concernant ce projet de démantèlement complet a débuté le 15 novembre 2021.

La population est appelée à s'exprimer sur le sujet jusqu'au 3 janvier 2022 dans les quinze communes des Monts d'Arrée concernées ou éventuellement à la Sous-préfecture de Châteaulin ou à la Préfecture de Quimper.

Cinq permanences ouvertes au public ont été programmées dans chacune des mairies de Brennilis et de Loqueffret en présence des trois commissaires enquêteurs.



Par ailleurs, une réunion publique d'information et d'échange organisée cette fois par la commission d'enquête s'est tenue, le vendredi 10 décembre, à la salle polyvalente de Brennilis, en présence d'une quarantaine de personnes.

Inspection ASN

La possibilité offerte à deux membres de la CLI (Commission Locale d'Information) a permis d'assister à l'inspection d'un transport de déchets TFA (très faible activité) dont la destination était un site de l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs).

Ces déchets provenaient de terres conditionnées en « Big Bag », lesquels sont placés dans un caisson de transport dédié à cet usage.

Des opérations de contrôles et d'inspections, assurées par deux

agents de l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire), se sont déroulées toute la matinée du 6 octobre 2021 sur le site EDF des Monts d'Arrée.

L'inspection avait pour objet l'examen du respect de l'exploitant portant sur les opérations de conditionnements, de traçabilité, du suivi et de la gestion de ce transport avant sa sortie du site.

Lors de cette inspection, il a été demandé aux agents EDF et prestataires d'opérer à l'ouverture du caisson pour un contrôle visuel du contenu, de

son conditionnement, et des moyens de levage mis en œuvre pour les opérations de manipulations des différents éléments impliqués.

Au terme de cette inspection, un débriefing de synthèse a eu lieu dans le bâtiment administratif d'EDF afin d'examiner les principales demandes et des observations résultantes des inspecteurs.



☆ Visite de la sous-préfète à Brennilis

Dans le cadre de ses visites aux collectivités de la circonscription, Madame Claire Maynadier, nouvelle Sous-Préfète de Châteaulin, a été accueillie en mairie par le maire et deux adjoints, le mardi 21 décembre en matinée.



Au cours de cette rencontre, elle a pu s'entretenir et échanger avec les élus présents sur les problématiques locales du moment et à venir (devenir du site des ex Salaisons de l'Arrée, offre de soins à l'échelle du territoire, projet de démantèlement complet de la centrale ...), mais aussi sur les différents projets communaux en cours de réalisation ou à l'étude.

Attentive et à l'écoute des préoccupations évoquées par la municipalité, Madame la Sous-Préfète a chaleureusement remercié ses hôtes pour leur accueil.

☆ Sensibilisation gestion des déchets ménagers

Les agents chargés de la collecte des ordures ménagères et des verres se trouvent de plus en plus souvent confrontés à des dépôts non autorisés et sauvages à même le sol ou dans les conteneurs dédiés aux ordures ménagères.

Il serait souhaitable, pour le bien de TOUS, de respecter les conditions d'utilisation de ces conteneurs en y mettant seulement les déchets autorisés. Les déchets non ménagers doivent pour leur part être déposés en déchetterie.



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- ♦ 29 janvier 2021 : Mia Rudeaux, 4 Passage de l'Armorique
- ♦ 24 novembre 2021 : Juliette, Françoise, Sylvana Borgne, Kermorvan
- ♦ 13 décembre 2021 : Eileen Breval Thepaut, Ploënez

Décès :

- ♦ 12 mars 2021 : Denise Quéré, Ploënez
- ♦ 16 avril 2021 : François Bothorel, Kerolland
- ♦ 10 mai 2021 : Michel, Jean, René Fraval, 2 Passage du Yeun Elez
- ♦ 13 juin 2021 : Corine Eveno, épouse Jacob, le bourg
- ♦ 13 juin 2021 : Georges, Louis, Marie Cadoudal, Ploënez
- ♦ 2 septembre 2021 : Winifred, Agnès Page, veuve Hammond, 5 Cité Ker-Elez
- ♦ 17 novembre 2021 : Marie-Françoise Quéméner, veuve Séven, route de la centrale

Quelques infos utiles

Mairie

☎ : 02.98.99.61.07

Fax : 02.98.99.67.67

Mél : mairie.brennilis@orange.fr

Poste

☎ : 02.98.99.61.00

Du lundi au samedi de : 8 h 45 à 12 h

Levée du courrier : 14 h 15 du lundi au vendredi
11 h 25 le samedi

Numéros d'appel d'urgence

Médecin de garde : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

A partir d'un téléphone portable, n° d'urgence le 112

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, composez le 3237

Déchetterie

Zone artisanale Vieux Tronc - Locmaria-Berrien

☎ : 02.98.99.82.49

Lundi : de 9 h 15 à 12 h / Fermée l'après-midi

Mardi : Fermée toute la journée

Du mercredi au samedi : 9 h 15 - 12 h / 14 h - 17 h 45

Site Internet : <http://www.mairie-brennilis.com>

